

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION du 18 mai 2016, pour le 24 mai à 20 h 30 avec l'ordre du jour :

- Création d'un service pour la gestion des locations de parkings couverts
- Logement 6 rue de l'église : départ du locataire
- Santé au travail : adhésion APAS
- Convention de servitudes de passages et canalisations (vente François section C 2341 rue de l'ancien puits)
- Convention de servitudes ERDF « la terre à sablon » ZB 65 et ZD 57 ET61 les champs de la croix
- Demande de subventions conseil départemental : RALENTISSEURS
- Demande d'habilitation et d'inscription de travaux d'intérêt général
- Questions diverses.

- SÉANCE: débutée à 20h30

- Secrétaire de séance : M Dieumegard Jean-Luc

- Sont présents les conseillers Municipaux :

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| 1- M. Christian FERRU | 8- |
| 2- Mme Marylène TEXIER | 9- M Thierry MADE |
| 3-M Philippe MARC | 10- M Jean-Luc DIEUMEGARD |
| 4- M Frédéric BAUDOUIN | 11-M Christian FOUCHER |
| 5- M Daniel BOUTHIER | 12- M Claude BRISSET |
| 6- M Jean-Marc BLANCHET | 13-Mme Marianne JANUS |
| 7- Mme Sophie FOUGA | 14-M Dominique HEISE |

Absent(e) excusé(e): Mme Marie-Christine MORIN

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, le Maire.

La lecture du précédent compte-rendu est donnée par M Jean-Marc Blanchet et il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Puis il est passé à l'ordre du jour :

-Création d'un service pour la gestion des locations de parkings couverts

M le Maire rappelle que par délibération du 24 mars 2015, l'assemblée s'était prononcée sur la location des garages (anciens ateliers) Les dispositions de l'instruction budgétaire comptable obligent la constitution d'un service pour gérer le type d'opération.

Par ailleurs, M le Maire propose d'installer un extincteur à l'intérieur des garages malgré que ce ne soit pas une obligation

Adopté à l'unanimité

-Logement 6 rue de l'église : départ du locataire

Une information est donnée à tout l'ensemble du conseil municipal sur la situation d'un logement situé 1 rue du jardin public faisant l'objet d'une procédure de péril ordinaire, en présence de M Grimault (DDTM) et sur le logement communal (6 rue de l'église) libre au 1er juin 2016.

M le Maire explique que, connaissance prise de cette situation et des procédures en cours, le logement communal ne peut qu'être mis à disposition de cette famille. Le propriétaire est mis en demeure d'exécuter les travaux de mise en sécurité dans un délai d'un mois soit fin juin 2016. Le logement communal sera occupé pendant la durée des travaux.

Adopté à l'unanimité

-Santé au travail : adhésion APAS

Le Maire explique que le service médecine du travail pour les agents communaux n'est plus assuré depuis plusieurs années suite à un manque de médecin de la médecine du travail. La commune n'avait plus de médecin du travail. Le maire souligne que c'est un sujet important pour les agents et que la commune a besoin d'un service médical bien cadré. Aujourd'hui, l'APAS propose une convention pour bénéficier d'un médecin du travail, un service qui ne peut qu'être bénéfique pour les agents et leur santé.

Adopté à l'unanimité

-Convention de servitudes de passages et canalisations (vente François section C 2341 rue de l'ancien puits)

Suite au compromis de vente d'une partie du bâtiment « Julie » avec M et Mme François. M le Maire donne lecture du projet d'acte avec explications à l'appui sur le bien fondé, du droit de passage consenti par la commune au profit de M Mme FRANCOIS

Les membres du conseil municipal restent réservés sur le projet de M et Mme François. Le projet semble différent par rapport aux premiers échanges (Acheteurs – élus). Le conseil demande une rencontre avec l'acheteur avant de délibérer. Le maire proposera à l'acheteur de se venir à la séance prochaine pour défendre son dossier.

-Convention de servitudes ERDF « la terre à sablon » ZB 65 et ZD 57 ET61 les champs de la croix

Le Maire explique qu'une canalisation fut mise en place (au début 2014) pour relier Fontenet à la centrale électrique de Saint Jean d'Angely et passe sur les lieux cités ci-dessus.

Une servitude de canalisation a été signée le 13 03 2014 et il y a lieu aujourd'hui de la réitérer par acte notarié. (Gratuit pour la commune) Tout pouvoir est donné à M le Maire.

Adopté à l'unanimité

-Demande de subventions conseil départemental : RALENTISSEURS

M Le Maire informe qu'une demande de subvention sera adressée au conseil départemental concernant la pose des quatre ralentisseurs sur la commune et que le choix du prestataire retenu est l'entreprise COLAS.

Adopté à l'unanimité

-Demande d'habilitation et d'inscription de travaux d'intérêt général

M le Maire expose aux membres du conseil qu'il a été sollicité par le tribunal de grande instance de Saintes

afin d'établir une convention d'accueil . Il s'agit de faire travailler des personnes pour des travaux d'intérêts généraux (TIG).Un administré pourrait en bénéficier sur une durée de 35 heures.

Adopté à l'unanimité

-Questions diverses

M Le Maire nous signale que :

- La porte intérieure des WC de l'église a été détériorée lors du week-end.
- Les panneaux de signalisation sont commandés.
- L'écoulement des descentes de pluie de l'église est en train de se réaliser.
- Le point à temps manuel (goudron) a été réalisé sur les routes, une remorque supplémentaire par rapport à l'année dernière.
- Les travaux voirie de la rue de l'ancien puits ont été effectués par l'entreprise SCTP
- Le 03 juin aura lieu la vente aux enchères du matériel de la boucherie.
- La CDC propose de vendre à la commune une maison se situant près du resto du cœur. Les membres sont en réflexion mais probablement désintéressés.
- Mise aux normes pour handicapés, ADAP'D, M Le Maire propose de rencontrer les commissions finances et bâtiments pour affiner la réalisation des travaux.
- Les plafonds du logement 8 place Saint Médard ont été repeints.
- Le maire donne un dossier vigne à J Marc Blanchet (réfèrent vigne) concernant 2 parcelles qui sont en friche et voire réunion avec les viticulteurs.
- Demande de subvention du don du Sang, négative pour la subvention puisqu'elles ont été votées au budget 2016. Cependant une proposition sera faite pour leur fournir la salle gratuitement.
- Une école d'Angoulême demande une subvention pour un jeune de la commune ainsi que la MFR de Matha. Réponses négatives.
- M le Maire demande aux conseillers d'être présents le 26 mai lors du passage de M

Huet Patrice, pèlerin allant à St Jacques de Compostelle. Un pot d'amitié sera servi à cette occasion.

- Lundi 30 mai à 20h30 réunion pour préparation de la frairie des 4 et 5 juin.
- Le point à temps automatique sera réalisé dans le mois de juillet.

Interventions :

M Frederic BAUDOIN :

- Les buses sont mises en place à route de Chantageasse.

- Les travaux buses à Véron sont en cours.

- Le 07 juin réunion commission voirie bâtiment, cimetièrre avec les adjoints pour travailler sur le règlement du cimetièrre.

M Daniel BOUTHIER :

-M Bouthier fait part qu'il travaille sur le devis informatique pour matériel vidéo projecteur et ordinateur.

- Il a participé à Matha au tirage au sort des jurés d'assises le mardi 10 mai 2016.

- Il y a eu un don de livres de la part de Mme Pourteau Claire.

- Il annonce qu'il va voir pour placer le bulletin de la cagouille asniéroise sur le site.

M Claude BRISSET:

-Il signale un câble électrique trop bas à la Primaudrie ne laissant pas passer les usagers et les machines agricoles

Avec l'accord du Maire, M Brisset fera le nécessaire auprès du service concerné

M Brisset demande de déplacer les poubelles de Chez Suraud à la route de Chantageasse.

Voir pour placer des buses aux Chirons. Le maire se rendra sur le lieu.

M Dominique HEISE :

-Il demande qui a démolì le grillage et les pierres rue de la gare. Le maire va s'informer de la situation.

M Jean Marc BLANCHET :

- Il fait savoir que le grillage du foot sera changé par les footballeurs sans prendre en compte le grillage face à chez M Rougé. (Le matériel sera fourni par la commune)

Il pense que les problèmes électriques aux vestiaires viennent des chauffe-eau.

Le maire fera vérifier les chauffe-eau.

M Jean Luc Dieumegard :

- Il a constaté un mauvais éclairage au Foyer ainsi que de mauvaises odeurs dans les toilettes du bas.

- Le maire explique que les ampoules vont être changées petit à petit par des ampoules À LED et que les toilettes du bas vont être condamnées (Vu les normes handicapées)

Fin de séance à 23h05.